



KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France



RSM Paris
26 rue Cambacérés
75008 Paris
France

Erytech Pharma S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2020, résolution n°19
Erytech Pharma S.A.
60 avenue Rockefeller - 69008 Lyon
Ce rapport contient 2 pages
Référence : L202-171



KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France



RSM Paris
26 rue Cambacérés
75008 Paris
France

Erytech Pharma S.A.

Siège social : 60 avenue Rockefeller - 69008 Lyon
Capital social : € 1.794.003,50

Rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2020, résolution n°19

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Sous réserve de l'adoption de la 18^{ème} résolution de la présente assemblée, votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital par périodes de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les commissaires aux comptes

Lyon, le 20 mai 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Sara Righenzi de Villers
Associée

Paris, le 20 mai 2020

RSM Paris

Jean-Charles Boucher
Associé